

Démographie spatiale des Balkans : tendances et enjeux
Spatial demography of the Balkans: trends and challenges

IVème Conférence internationale de Démographie des Balkans
IVth International Conference of Balkans Demography

(Budva, Monténégro, 13-15 mai 2010/ 13th – 15th May 2010)

ETAT DE LIEUX DE STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES EN
GRECE (1940-2010) AU NIVEAU NATIONAL ET
INFRA-NATIONAL

(Séance / Session 1)

Byron Kotzamanis

Mail bkotz@prd.uth.gr

Université de Thessalie, Laboratoire d'analyses Démographiques et sociales (<http://www.ldsa.gr>)

A) LES RECENSEMENTS (TABLEAU 1, ANNEXE)

Le premier dénombrement général de la population, effectué en Grèce après la Révolution, eut lieu en 1828, sous le gouvernement de Ioannis Kapodistrias (ce dénombrement a non seulement compté et classé la population selon la religion, mais il a aussi servi de base à l'évaluation de la population qui habitait en Grèce au début de la Révolution de 1821). Entre 1828 et 1856 on organisa 13 dénombrements complémentaires mais c'est en 1861 seulement que fut organisé le premier recensement digne de ce nom -qui a duré presque 60 jours-, respectant les recommandations internationales des Congrès Statistiques de Bruxelles (1853), Paris (1855) et Vienne (1857). Ce recensement fut aussi le premier à collecter des informations sur les caractéristiques économiques et démographiques de la population de la Grèce à ses frontières de l'époque. Le questionnaire, mis en place pour le recensement de 1861 (mais aussi pour le suivant organisé en 1879) concernait l'ensemble de la famille, et ce n'est qu'après 1879, que le questionnaire individuel a été mis en place, pour remplacer ou s'ajouter, selon les années, au questionnaire "famille", quand ce dernier n'était pas utilisé seul (en 1896, 1907 et 1928, seul le questionnaire individuel a été utilisé). On remarque toutefois un retour au questionnaire « famille » pour tous les recensements antérieurs à 1951 organisés tous les 10 ans, alors que pour les recensements de 1920 et de 1940, le questionnaire « famille » a été présenté avec le questionnaire individuel¹.

L'exploitation des questionnaires fut exhaustive pour les recensements effectués en 1951, 1961, 1991 et 2001². En 1940, à cause des perturbations provoquées par l'invasion allemande, les questionnaires ne furent traités que partiellement, et la seule publication disponible porte sur le nombre d'habitants selon le sexe aux différentes entités administratives de l'époque. En 1971, on a procédé, dans un premier temps, à une exploitation de 5% des questionnaires afin de publier les résultats principaux du recensement dans les plus brefs délais, puis de 25% des questionnaires. En 1981, c'est d'une exploitation par sondage de 10% des questionnaires, que l'on a tiré des données au niveau départemental et communal. Il faut enfin mentionner qu'à partir de 1981, l'Office Statistique (NSSG) commence à diffuser les résultats des recensements sous support électronique (disquette/Cd), et au milieu des années 2000 il franchit encore un pas, en donnant la possibilité aux usagers à accéder aux données du dernier recensement via son site (<http://www.statistics.gr/portal/page/portal/ESYE>)^{3,4}.

Il faut toutefois souligner le fait que :

a) Les personnes recensées sont classées selon trois définitions : population de droit/de jure (*νόμιμος πληθυσμός*), de fait (*πραγματικός πληθυσμός*) et population résidente (*μόνιμος πληθυσμός*).

¹ Il faut aussi mentionner que chaque recensement général de la population a été couplé à un recensement des bâtiments et des logements, et à un recensement de l'agriculture et de l'élevage. Le premier recensement de l'agriculture et de l'élevage a eu lieu en 1860, les suivants en 1911, 1929, 1939, 1950, 1961, 1971, 1981, 1991 et en 2001. Les données rassemblées lors des recensements des années 1861, 1870, 1879, 1951-2001 sur les bâtiments et les logements ont été publiées, mais pas celles de 1920 et de 1940.

² Pour un aperçu des recensements grecs antérieurs à 1981 voir M. Chouliarakis (1975).

³ Pour la liste de toutes les publications du NSSG portant sur les recensements grecs réalisés après 1910 consulter le site du LADS (<http://www.demography-lab.prd.uth.gr/InfoMaterial-en.asp>).

⁴ Les questionnaires des recensements grecs peuvent être consultés au site du LADS (<http://www.demography-lab.prd.uth.gr>). On peut trouver sur ce site (en langue grecque) tous les questionnaires des recensements antérieurs à 1920 de même que les instructions aux enquêteurs pour les quatre dernières opérations (<http://www.demography-lab.prd.uth.gr/InfoMaterial-gr.asp>). On peut aussi y trouver les questionnaires des cinq derniers recensements de l'après-guerre traduits en anglais ou en français (<http://www.demography-lab.prd.uth.gr/InfoMaterial-en.asp>).

La population de jure (de droit) comprend toutes les personnes inscrites dans les registres de population⁵ présentes en Grèce au moment du recensement ou temporairement absents (c.-à-d. les membres des ménages temporairement à l'étranger, les marins et les pêcheurs à bord des bateaux indépendamment de la durée de leur absence-exceptionnellement considérés comme membres de ménage temporairement absents- ainsi que les personnes n'appartenant à aucun ménage recensé et vivant à l'étranger, mais comptant retourner en Grèce, au plus tard 2 ans après le recensement). *La population de jure constitue, pour chaque circonscription, la base pour l'attribution des sièges à l'assemblée nationale.*

La population de fait (présente) comprend toute personne présente en Grèce recensée à l'adresse où elle se trouve à la date de référence, indépendamment de si celle-ci est son adresse habituelle ou pas (et quelle qu'en ait été la raison: soit parce qu'elles y demeuraient à titre permanent, soit qu'elles s'y trouvaient temporairement ou accidentellement) Elle désigne donc la population comptabilisée sur le territoire d'unité administrative donnée lors d'un recensement (pouvant avoir sa résidence habituelle dans cette unité ou ailleurs). *La population de facto constitue la base selon laquelle le gouvernement répartit les allocations aux collectivités locales.*

La population résidente comprend toute personne présente en Grèce au moment du recensement selon son adresse habituelle (elle désigne donc la population d'une unité administrative ayant sa résidence habituelle sur le territoire de cette unité).

Après l'exploitation des données collectées, le NSSG fournit le nombre total des personnes recensées classées par sexe à toutes les unités administratives du pays selon ces trois définitions⁶. Toutefois, toutes les analyses effectuées et diffusées par l'Office Statistique grec se réfèrent - jusqu'au recensement de 1991- à la population de fait (présente); ce n'est donc qu'au dernier recensement que l'on peut obtenir la classification des caractéristiques de la population recensée à la fois selon le lieu de présence (population de fait) et de résidence habituelle⁷.

b) Les dernières données disponibles permettant de connaître la répartition de la population grecque selon la religion et la langue (parlée et/ou maternelle) remontent au recensement de 1951.

⁵ Actuellement, dans chaque ville et commune, il existe un registre municipal (ou communal), autrement dit un registre de la population et un registre d'état civil. Tous les citoyens qui ont déclaré avoir leur domicile fixe dans la ville ou la commune, sont enregistrés dans le registre municipal ou communal par le biais d'une fiche de famille. C'est d'ailleurs dans cette fiche de famille que sont enregistrés tous les nouveaux événements de la famille sous la responsabilité du citoyen. Chaque couple ouvre sa propre fiche de famille lorsqu'il se marie, sur laquelle seront enregistrées toutes les naissances. Au contraire, un célibataire ne change jamais de fiche de famille. Peu de villes ont déjà un registre informatisé. En général, ces registres ont d'importantes lacunes ; à titre d'exemple, notons que : lorsqu'une famille ou une personne déménage dans une autre ville ou commune, elle ne déclare ce changement ni à la municipalité de son ancien lieu de résidence ni à celle du nouveau. Ainsi, dans chaque registre municipal figurent des personnes qui n'habitent plus dans cette ville ou commune, alors que n'y sont pas enregistrées celles qui y ont emménagé. Dans le Registre d'état civil de chaque ville ou commune, sont enregistrés les événements du mouvement naturel qui se sont produits à l'intérieur de celle-ci (mariages, naissances, décès), après rédaction de l'acte d'état civil considéré. Pourtant, la localité du domicile fixe n'en est pas directement informée. Les parents (pour chaque naissance ou décès), et les jeunes mariés (pour chaque mariage) sont obligés de déclarer l'événement à l'administration du lieu de leur domicile fixe, mais ils ne le font que lorsqu'ils en ont besoin pour un document, etc. Notons également que les parents ont, souvent, leur fiche de famille dans le registre d'une ville où ils n'habitent plus ; par conséquent, leur enfant y est déclaré à son tour, de sorte qu'il est inscrit comme citoyen d'une ville où il n'a jamais habité. Le recensement de 2001 sera effectué en suivant la procédure conventionnelle.

⁶ Le NSSG publie ainsi pour chaque recensement un volume contenant la population totale par sexe selon les trois définitions précédentes. (« *Population de facto/de jure/ résidente de la Grèce lors du recensement de xxx* » (par région, département, dème-commune, localité »)

⁷ On peut toutefois demander au NSSG une exploitation portant sur certaines caractéristiques de la population résidente au recensement de 1991.

c) La répartition par sexe et âge au recensement de 1961 porte seulement sur les personnes faisant partie des ménages ordinaires ; on dispose toutefois de l'effectif total de la population recensée selon le sexe à toutes les unités administratives de l'époque.

d) Les personnes qui, pour une raison ou une autre, n'ont pas été recensées le jour de l'opération en 1991 et 2001 (p. ex. celles qui étaient absentes lors de la visite de l'agent-recenseur), ont eu la possibilité d'être recensées les jours suivant le recensement. Le NSSG a utilisé les Media pour diffuser l'information et toutes ces personnes étaient invitées à se rendre aux postes de police locaux ou aux bureaux municipaux ou communaux pour y être recensées. Elles ont en même temps signé une déclaration qui comportait non seulement des renseignements sur leur identité mais également sur leur lieu de résidence le jour du recensement (toutefois, l'intégration de ces personnes aux ménages de référence a rencontré plusieurs difficultés).

e) Alors que la question sur la nationalité est posée à tous les recensements de l'après guerre, le NSSG, jusqu'en 1981, fournit uniquement les effectifs des étrangers recensés par nationalité/sexe. Ce n'est qu'à partir de 1991 que l'on dispose de la répartition des étrangers recensés selon la nationalité, le sexe et l'âge (et, à partir de 2001, selon les autres caractéristiques).

La classification géographique

Les résultats du recensement de la population sont diffusés non seulement pour l'ensemble du territoire national, mais aussi selon une distinction entre population urbaine, semi-urbaine et rurale jusqu'au recensement de 1991⁸ (en urbaine et rurale par la suite)⁹, ainsi que par région géographique¹⁰, département¹¹ et sous-préfecture (éparchie)¹², dème – commune¹³ et localité¹⁴. Il

⁸ La caractérisation de l'ensemble de la population en urbaine, semi-urbaine et rurale a été faite en tenant compte, uniquement, de la population concentrée dans l'agglomération la plus peuplée de chaque ville ou commune, sans prendre en considération la population dispersée. Un Centre urbain est un groupe de villes et communes consécutives, dont l'agglomération la plus peuplée a comme noyau une ville de 10.000 habitants ou plus, la distance entre les dernières maisons d'une localité et les premières de la localité avoisinante devant être inférieure à 200 mètres, de sorte qu'elles constituent un ensemble uni, une ville. Par exception, les ensembles de villes et communes, dont les localités les plus peuplées sont réunies par une file de maisons construites le long de la voie qui mène de l'une à l'autre, n'ont pas été considérés comme des centres urbains

⁹ La *population urbaine* comprend la population des dèmes (municipalités) et des communes dont la localité la plus peuplée compte 10.000 habitants ou plus, ainsi que la population des 18 agglomérations urbaines, indépendamment de la taille de la localité la plus peuplée qu'elles contiennent. Les 18 agglomérations urbaines, définies lors du recensement de 1991 (elles n'étaient que 13 lors des recensements de 1981 et de 1971), sont : Athènes, Thessalonique, Patras, Héraklion, Volos, La Canée, Ioannina, Chalkida, Agrinion, Kalamata, Katérini, Corfou, Salamine, Chios, Aigio, Réthymnon, Ermoupolis et Sparte (Les cinq nouvelles agglomérations sont celles en italique).

La population semi-urbaine comprend la population des dèmes (municipalités) et des communes dont la localité la plus peuplée compte de 2.000 à 9.999 habitants, sauf évidemment celle des villes et des communes qui appartiennent aux centres urbains.

La *population rurale* comprend la population des dèmes et des communes dont la localité la plus peuplée compte moins de 2.000 habitants, sauf évidemment celle des villes et des communes qui appartiennent aux centres urbains.

A partir de 2001 est désignée comme *population urbaine* la population des dèmes et communes dont la localité la plus peuplée dépasse les 2.000 habitants et comme *population rurale* la population des dèmes et communes dont la localité la plus peuplée compte moins de 2.000 personnes.

¹⁰ Neuf régions (l'agglomération d'Athènes constitue une région géographique à part sur les tableaux)

¹¹ Circonscription administrative de niveau 3 – NUTS3 (équivalent au département français). On a 51 départements en 1951 et 1961 (mont Athos inclus) et 52 par la suite (le département de Kozani ayant éclaté en deux: Kozani et Grevena). La comparabilité des données entre les recensements successifs est ainsi assurée à partir de 1951 au niveau départemental. En effet, étant donné que Kozani était constituée -avant son éclatement- en deux sous-préfectures, lesquelles, après son éclatement, sont devenues des départements

faut toutefois mentionner que, d'une part, les subdivisions administratives du pays au niveau inférieur du département changent d'un recensement à l'autre ; et que, d'autre part, une réforme datant de 1997 a créé un niveau administratif intermédiaire entre dèmes-communes et département, en regroupant ces entités en 1034 municipalités. Mais,

- les nouvelles municipalités ne sont pas constituées en regroupant simplement, tels quels, les dèmes et communes existant au moment de la réforme (c.à.d. en respectant leurs frontières de l'époque). Des modifications de frontières administratives sont opérées presque partout, et particulièrement dans la région frontalière de Thrace.
- même avant 1997, divers changements sont opérés entre les recensements successifs antérieurs à 1951 au niveau infra-départemental. Ces changements sont de nature variée: changement des noms des dèmes-communes, changements de leurs frontières administratives, disparition et/ou création de nouvelles entités¹⁵.

Ces modifications sont génératrices de problèmes multiples, en rendant extrêmement difficile la comparaison des données démographiques entre les recensements successifs au niveau inférieur à la sous-préfecture (éparchie)¹⁶. En effet, d'une part les codes utilisés par le NSSG diffèrent entre les recensements (même si l'unité administrative de référence reste inchangée) ; et, d'autre part, l'Office traite et diffuse l'information collectée aux niveaux administratifs existants à chaque recensement, sans pour autant établir des «ponts» permettant la reconstitution de séries chronologiques portant sur des unités territoriales stables.

En conclusion, on peut mentionner deux problèmes pour le démographe qui voudrait exploiter les données démographiques collectées dans les recensements organisés dans la Grèce de l'après-guerre. D'une part, à tous les niveaux inférieurs à la Région, l'adoption par le NSSG du concept de population de fait jusqu'en 1991 rend toute analyse des structures problématique, fait qui amène à utiliser des populations plus ou moins fictives vu les déplacements de population le jour du recensement, déplacements provoqués explicitement par le recensement¹⁷. D'autre part, à l'échelle infra-départementale, les changements des frontières administratives et l'absence d'unités statistico-administratives de référence stables, rendent extrêmement difficile l'analyse diachronique des évolutions démographiques à ces échelles géographiques.

Les variables démographiques aux recensements grecs

Les principales variables collectées lors des recensements grecs qui intéressent prioritairement le démographe, sont, à part le nombre, la répartition de la population selon la nationalité, le sexe,

sans autres changements-, on peut sans difficulté assurer la comparabilité de données à même échelle géographique.

¹² Les départements étaient, également, subdivisés jusqu' à 1991 en 147 sous-préfectures (éparchies). Les éparchies tant qu'entités statistique disparaissent au recensement de 2001.

¹³ 6034 en 2001.

¹⁴ 12.817 pour l'ensemble du pays en 1991, 13274 en 2001

¹⁵ Le NSSG publie après chaque recensement un «Lexique des Agglomérations, villes, dèmes-Communes et localités de la Grèce». Il comporte, par ordre lexicographique, toutes les entités administratives du pays au moment du recensement, avec - entre autres- des informations sur leur population et leur superficie en kilomètres carrés.

¹⁶ Le NSSG publie après chaque recensement un Lexique des dèmes, communes et localités de Grèce, ainsi que les modifications intervenues entre deux recensements successifs.

¹⁷ Ainsi, dans de nombreuses unités, on observe -selon les cas- tantôt une surévaluation, tantôt une sous-évaluation de la population résidente (B. Kotzamanis , 2009)

l'âge et l'état matrimonial. Accessoirement, à tous les recensements grecs de l'après guerre : a) il y a trois questions complémentaires qui peuvent être intéressantes pour l'étude de la mobilité (lieu de naissance et lieu de résidence un et cinq ans avant le recensement) et b) une question - incluse seulement en 1991 et 2001- portant sur le nombre d'enfants nés vivants par femme âgée de 15 ans et plus, permettant l'étude (avec toutes les précautions prises) de la fécondité longitudinale. Dans **le Tableau 1 de l'Annexe** figurent toutes les données démographiques aux différentes échelles administratives disponibles aux recensements de l'après-guerre. De la lecture de ce tableau, il apparaît clairement que les deux derniers recensements sont les plus riches en information diffusée ou accessible (surtout celui de 2001). De même, il est clair qu'au niveau administratif le plus bas (localités) la seule donnée disponible porte sur le nombre total des personnes recensées, alors que les données par sexe et âge sur les dèmes -communes deviennent de plus en plus rares au fur et à mesure qu'on remonte dans le temps.

B) LES ESTIMATIONS INTERCENSITAIRES DE LA POPULATION (TABLEAU 2, ANNEXE)

L'Office Statistique de Grèce (NSSG) procède à des estimations de population par sexe et âge (groupes quinquennaux d'âge, âge en années révolues) annuellement (population au début et au milieu de chaque année)¹⁸. Ces estimations¹⁹ sont disponibles au niveau national à partir de 1952 et elles portent : a) sur la population totale de fait (sans distinction de nationalité) pour la période 1952-1997/98 et b) sur la population totale résidente à partir de 1991. Au niveau régional et départemental les séries chronologiques sont plus courtes : les estimations pour la population par sexe et groupes quinquennaux d'âge (sans distinction de nationalité) sont disponibles : i) pour la période 1981-1997/98 (population de fait) et ii) pour les années 1991-2010 pour la population résidente²⁰.

Il est évident que, d'une part, il y a un problème au moment du passage de la population de fait à la population résidente (1991)²¹ et que, d'autre part, *l'homogénéité de la série n'est pas assurée*.

Enfin, le NSSG ne s'aventure point à fournir des estimations au niveau infra-départemental (dèmes et communes ou encore municipalités à partir de 1997). De ce fait, même si certaines données d'état civil selon le sexe et l'âge sont disponibles pour la dernière décennie à ces niveaux (**voir & C, ci-dessous**), il est impossible de calculer des indicateurs démographiques de base, faute de données portant sur les dénominateurs. Enfin, le NSSG n'a jamais fourni d'estimations de la population étrangère et hellène séparément par sexe et âge, mais, selon les dernières informations disponibles, elles seront disponibles pour la première fois en 2010 (sous l'impulsion d'EUROSTAT).

¹⁸ Il faut rappeler qu'il n'existe pas en Grèce de registres de population fiables.

¹⁹ Estimations revues et corrigées après chaque recensement (le prochain aura lieu en 2011).

²⁰ Pour la période 1991-2003 on dispose même de la population résidente estimée par année d'âge. L'Office refuse toutefois de communiquer cette répartition aux intéressés, alors qu'elle a l'obligation de la communiquer à EUROSTAT.

²¹ La population de facto estimée pour l'ensemble du pays est de 10 millions supérieure à celle de la population résidente estimée en 1991, et la répartition par sexe et âge diffère très peu, mais les différences s'accroissent au niveau infranational (région, département, municipalité, dème/commune).

C) LES STATISTIQUES D'ETAT CIVIL (TABLEAUX 3,4 et 5, ANNEXE)

Les Services d'état civil en Grèce furent complètement désorganisées entre 1940 et 1955. En 1940, avec l'éclatement de la seconde guerre mondiale, la collecte des données est interrompue pour n'être réintroduite que 15 ans plus tard (après 1955) : en effet, l'occupation, la résistance et par la suite la guerre civile qui a duré jusqu'à la fin de 1949, ont totalement désorganisé la plupart des services publics (et entre autre le NSSG)²². Cette institution commence à se réorganiser à partir de 1950 avec l'aide des organisations internationales²³, et publie ses premières données d'état civil en 1956²⁴.

Les bureaux d'état civil constituent l'unique source d'information pour les statistiques sur le mouvement naturel de la population en Grèce²⁵. Ces bureaux fournissent des données sur la base de l'information contenue dans les bulletins *de mariage, de naissance et de décès*. En effet, l'officier d'état civil remplit les bulletins statistiques et enregistre l'acte dans le registre d'état civil correspondant (les événements sont déclarés au bureau de l'état civil de l'entité territoriale de survenance). Pour chaque acte, un bulletin statistique individuel est rempli. L'acte d'état civil ne contenant pas toutes les informations nécessaires au remplissage du bulletin statistique, ces dernières doivent être obtenues auprès de celui qui déclare l'événement (mariage, naissance, décès)^{26 27}.

²² Pour un aperçu de l'évolution des services statistiques d'état en Grèce de l'indépendance à 1971 voir M. Chouliarakis (1972, 1975)

²³ Voir plus précisément N. Svoronos (1960) ainsi que l'introduction dans le premier volume paru dans l'après guerre « Mouvement naturel de la population en 1956 ».

²⁴ Il est évident que la qualité de données d'état civile va en s'améliorant au cours de deux premières décennies (Voir plus précisément à ce sujet G. Siampos (1973) ainsi que M. Chouliarakis (1972 et 1975). La défaillance du système d'enregistrement des événements d'état civil a été étudié à plusieurs reprises par V. Valaoras (V. Valaoras 1965 et 1988), de même que les données problématiques des recensements d'avant 1971 portant sur la répartition de la population grecque selon le sexe et l'âge (V. Valaoras 1959, 1960, 1969b et 1980)

²⁵ Pour une description détaillée du mode de fonctionnement de l'état civil en Grèce voir aussi V. Stefanou., H. Zikou, O. Zarkostathi, G. Kotsyfakis (1988).

²⁶ Plus spécialement, le remplissage des bulletins statistiques se fait comme suit :

- a. Lors de la déclaration de mariage, un bulletin statistique de mariage est rempli au moment de l'enregistrement de l'acte de mariage.
- b. Lors de la déclaration d'un accouchement d'un bébé vivant, plusieurs cas sont distingués :
 - ba. Pour chaque accouchement d'un seul bébé vivant, un bulletin statistique est rempli au moment de l'enregistrement de l'acte de naissance.
 - bb. Pour chaque accouchement multiple, on enregistre deux actes de naissance, mais on ne remplit qu'un seul bulletin statistique de naissance, ce dernier contenant les données relatives à chacun des bébés (sexe, poids, état physique lors de la naissance).
- c. Lors de la déclaration d'un décès, on distingue les cas suivants:
 - ca. Pour chaque accouchement d'un mort-né, on remplit un bulletin statistique de naissance sur lequel on note qu'il s'agit d'un mort-né, ainsi que les causes du décès, au moment de l'enregistrement de l'acte de naissance, sur lequel est mentionné que le bébé est mort.
 - cb. Pour chaque décès d'un enfant dans les dix jours qui suivent l'accouchement, et avant la déclaration de sa naissance, un bulletin statistique de naissance et un bulletin statistique de décès sont établis, au moment de l'enregistrement de l'acte de naissance, sur lequel est mentionné que le bébé est mort. Si la déclaration de décès du nouveau-né est faite après les dix jours qui suivent l'accouchement, mais toujours avant la déclaration de naissance, on enregistre deux actes, de naissance et de décès, et on remplit deux bulletins, de naissance et de décès.
 - cc. Dans tous les autres cas de décès on remplit un bulletin statistique de décès en même temps que l'enregistrement de l'acte de décès.

Les statistiques du mouvement naturel, rassemblées et analysées, paraissent chaque année dans les publications du NSSG (Mouvement naturel de la population en 19xx, Annuaire statistique de Grèce, Annuaire statistique sommaire, ainsi que dans les Bulletins Statistiques Mensuels). Ces données portent presque exclusivement au niveau national et rarement aux niveaux inférieurs). Toutefois, la dernière décennie, l'Office Statistique commencer par mettre à disposition (sur demande) des tabulations au niveau départemental voir même municipal (à partir de 1997).

Les événements sont classés selon le lieu du domicile fixe (mais aussi le lieu où l'événement s'est produit) de chacun des époux pour les mariages, de la mère de l'enfant pour les naissances, du décédé pour les décès. Presque tous les tableaux publiés sont classés selon le lieu de domicile des personnes, en séparant toutefois les événements survenus à l'extérieur de ceux à l'intérieur du pays (10 régions économiques et 13 régions géographiques, 52 départements -dont le département autonome du Mont Athos-, 147 sous-préfectures, et enfin l'ensemble des municipalités et des dèmes/ communes)²⁸, permettant ainsi de calculer -quand les données sur les dénominateurs et les dominateurs sont disponibles- les principaux indicateurs démographiques au niveau infranational. Il faut toutefois mentionner ici aussi que les subdivisions administratives du pays au niveau inférieur au département peuvent changer d'une année à l'autre et que ces modifications sont génératrices de multiples problèmes en rendant extrêmement difficile la constitution des séries chronologiques au niveau inférieur à la sous-préfecture (éparchie) du fait que le NSSG traite et diffuse chaque fois l'information collectée aux niveaux administratifs existants.

Les *Tableaux 3, 4 et 5 de l'Annexe* donnent, par phénomène démographique, les données disponibles pour l'ensemble de la période examinée. Quelques remarques s'imposent toutefois :

- a) Au niveau national, les séries des décès, naissances et mariages sont complètes pour toute la période examinée et pour l'ensemble de la population (c.à.d. sans distinction entre personnes ayant la nationalité grecque ou pas) par sexe et groupes d'âge quinquennaux (mais seulement à partir de 1980 par sexe et année d'âge).
- b) Au niveau départemental les données sur les naissances, décès et mariages sont disponibles à partir de 1980 seulement pour l'ensemble de la population aussi bien par année d'âge que par groupes quinquennaux.
- c) Au niveau municipal (municipalités créées après 1996) les événements sont disponibles à partir de 1999 pour l'ensemble de la population mais seulement par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge: âge en années révolus).

²⁷ Les bulletins statistiques, remplis chaque mois par l'officier d'état civil, sont ensuite envoyés au Bureau de Statistique du Département dans les premiers jours du mois suivant. Si aucun événement n'a été enregistré, l'officier d'état civil envoie un rapport relatant la situation au Bureau de statistiques de l'Office National (NSSG). Ce Bureau, qui siège dans chaque département, veille au rassemblement des bulletins statistiques depuis les bureaux d'état civil de son Département. Les bulletins statistiques sont enregistrés dans un registre spécial. On dénombre les bulletins statistiques (mariage, naissance et décès), en même temps que le numéro d'ordre de l'acte d'état civil du dernier bulletin établi pour chacun des événements. Par ce numéro d'ordre de l'acte d'état civil, on vérifie que chaque acte d'état civil ait bien donné lieu à un bulletin statistique. Les bulletins statistiques sont soumis, avant codification, à un contrôle de l'intégrité et de la conformité des réponses, puis sont envoyés, après codification, au Service Central du NSSG, pour un dernier contrôle. Les informations des bulletins y sont, alors, traitées et analysées. Le traitement statistique est numérique. Les bulletins, codifiés selon le mois d'enregistrement, sont introduits dans l'ordinateur et soumis à des contrôles logiques et de conformité. Les corrections sont faites par des employés compétents et les contrôles répétés jusqu'à la correction de toutes les fautes. Ensuite, on procède à des tableaux selon le mois et le lieu d'enregistrement. En fin d'année, une nouvelle exploitation est faite, englobant, également, les événements déclarés hors délais (dans les trois premiers mois de l'année suivante). Après de nouveaux contrôles, 150 tableaux, issus des trois bases de données correspondant à chacun des événements du mouvement naturel, sont produits.

²⁸ Parallèlement à cette classification géographique, il existe un regroupement en régions urbaines, semi-urbaines et rurales. Ces définitions reprennent celles utilisées pour la population telles qu'elles ont été exposées ci-haut.

- d) Pour les dèmes/communes (et à plus forte raison pour les localités) on ne dispose que du nombre total des événements par sexe pour l'ensemble de la population (néanmoins, pour les communes urbaines les plus peuplées, on peut disposer des événements par sexe et groupes quinquennaux d'âge)
- e) La disponibilité des données selon la nationalité (grecs/étrangers) et le sexe/âge (définition de l'âge: âge en années révolus) porte seulement sur la période 2004-2009 et sur 4 niveaux (national, régional, départemental, municipal). On peut disposer toutefois des événements (totaux) par nationalité au niveau des dèmes/communes pour la même période.

D) CONCLUSIONS

Jusque dans un passé très récent, les inégalités spatiales ne pouvaient être sérieusement traitées en Grèce, d'une part en raison du manque d'une véritable culture géographique et démographique, et d'autre part faute de données appropriées. En effet, jusqu'en 1980, on ne dispose que d'une estimation de la population totale ainsi que la répartition des événements (naissances, décès, mariages) par âge et sexe au niveau national ; et c'est seulement à partir de 1980 que l'Office Nationale de Statistique (NSSG) commence à publier la répartition par âge et sexe des naissances, des décès et des mariages (totalité et premiers mariages) par région et département (et à partir de 1999 par municipalité). Enfin, c'est seulement après 1980 que le NSSG produit annuellement une estimation de la population par sexe et âge au niveau départemental (mais pas au niveau infra-départemental). Toutefois, les premiers recensements de la période d'après-guerre (tous les 10 ans, celui de 2001 étant le sixième de l'après-guerre), comblent partiellement le vide, puisque leurs données permettent d'obtenir au moins la répartition par sexe et âge pour presque toutes les unités administratives du pays et, par conséquent, de calculer quelques indicateurs sur les structures démographiques.

Ainsi l'analyse des disparités démographiques en Grèce (traitement simultané des structures et variables démographiques) ne peut se faire qu'à partir de 1980, et ce, uniquement au niveau départemental. Mais même cette analyse diachronique des évolutions se heurte à une difficulté puisque, jusqu'en 1991, le concept de population présente (de fait) fut préférée par le NSSG à celui de population résidente, si bien que les indicateurs ne peuvent pas être calculés de la même façon avant et après cette date.

Enfin, au niveau infra-départemental, lorsque on dispose de données (px aux recensements), au problème précédent s'ajoute celui du changement des frontières administratives, rendant encore plus difficile le suivi des évolutions de la population (absence des « ponts » permettant la reconstitution de séries chronologiques portant sur des unités territoriales stables).

A cause des problèmes précédemment exposés, le travail du démographe s'intéressant à l'étude des diversités spatiales en Grèce devient extrêmement difficile. Ce n'est pas donc un hasard si, hormis l'étude des inégalités concernant la distribution spatiale de la population et celle du mouvement d'urbanisation et de la natalité / mortalité²⁹, on ne dispose -à l'inverse des autres pays européens- que de très peu d'études de démographie spatiale/locale, où, très souvent, les questions abordées portent sur les différenciations expliquées presque exclusivement sur les taux bruts - indicateurs qui par ailleurs ne présentent qu'un intérêt fort limité de part l'influence des structures démographiques des populations étudiées³⁰.

²⁹ Voir à titre d'exemple V. Valaoras (1939 et 1974), O. Deslondes (1995), EKKE (1973), Ch. Genre (1984), B. Kayser (1964a et b), E. Kolodny (1983), B. Kotzamanis, E. Adroulaki (2000), P.Y. Pechoux et M. Roux (1972), M. Sivignon (1972), Ministère de la Coordination - Centre de Programmation et d'Etudes Economiques (1978), G. Siampos (1982), Ministère de la Reconstruction (1947)

³⁰ Il faut toutefois mentionner quelques exceptions : citons à titre d'exemple les travaux de M. Papadakis, K. Tsimpos, E. Adroulaki, B. Kotzamanis et M. N. Duquenne (voir bibliographie)

Bibliographie

- Androulaki, E. (2006) *Les évolutions démographiques en Grèce, une approche spatiale*, Thèse, Université de Thessalie, Département d'aménagement du territoire et de planification régionale, Laboratoire d'études démographiques et sociales (LADS), Volos (en grec).
- Androulaki, E. (2007) Regional dimensions of mortality in Greece, *LADS Discussion Papers*, no 7, Volos (en grec). (
- Chouliarakis, M. (1972) L'évolution historique de la Statistique National en Grèce, 1821-1971, pp. 15-112 in: *Statistikai Meletai (Etudes Statistiques)*, EKKE -Centre National de Recherches Sociales, Athènes (en grec).
- Chouliarakis, M. (1975) *Revue historique des recensements de population hellénique, 1900-1971*, Athènes (en grec).
- Coale, A.J., Watkins, S.C. (eds, 1986) *The Decline of Fertility in Europe*, ed. Princenton University Press, Princenton.
- Deslondes, O. (1995) L'évolution de la population grecque (1981-1991): vers le "modèle européen"?, *Méditerranée*, 1-2, pp 53-62.
- EKKE (Centre National de Recherches Sociales, ed., 1973) *Evolutions et perspectives de la population de la Grèce, 1920-1985*, Athènes (en grec).
- Genre, Ch. (1984) Le recensement de la population grecque en 1981, *L'information géographique*, 2, pp. 55-63.
- Kaysers, B. (1964a) *Atlas Économique et Social de la Grèce*, ed. EKKE (Centre National de Recherches Sociales), Athènes (en grec).
- Kaysers, B. (1964b) *Géographie humaine de la Grèce*, ed. EKKE (Centre National de Recherches Sociales), Athènes (en grec).
- Kolodny, E. (1983) Évolution récente et répartition spatiale de la population en Grèce (1951-1981), *Méditerranée*, 4, pp 43-50.
- Kotzamanis, B. (1987) *Le mouvement migratoire dans la Grèce de l'après-guerre*, thèse es lettres, Université Paris X, Nanterre.
- Kotzamanis, B., Androulaki, E (2000) Spatial dimensions of demographic evolutions in Greece, 1981-1991, pp. 63-110, in: *Planning and Regional Development, seventeen texts for city plan and development*, University of Thessaly, Dept. of Planning and Regional Studies, Volos, University Press of Thessaly Press (en grec)
- Kotzamanis, B., Androulaki, E (2000) La dimension spatiale des mutations démographiques en Grèce (1981-1991), pp. 63-110, in: *Aménagement, Urbanisme et développement régional, 17 textes pour la planification urbaine et le développement*, Presses Universitaires de Thessalie, Volos (en grec).
- Kotzamanis, B., Androulaki, E (2001) La descendance des générations en Grèce, une approche spatiale, pp. 111-126, in : B. Kotzamanis.,V. Papas (eds) *La dimension spatiale des phénomènes démographiques*, ed. LADS -Presses Universitaires de Thessalie, Volos (en grec).
- Kotzamanis, B. (2005) L'émergence d'une métropole Méditerranéenne (1848-2001), la région athénienne, in : B. Kotzamanis (ed.) *Le défi démographique, faits et enjeux*, LADS- Presses Universitaires de Thessalie, Volos (en grec).
- Kotzamanis, B., M.N. Duquenne (2006) Les disparités démographiques en Grèce, convergence ou divergence?, *Balkan Demographic Papers*, Université de Thessalie, Laboratoire d'Analyses Démographiques et Sociales- DEMOBALK, Volos, Vol.7.
- Kotzamanis B et alii (2006) Foreigners in Greece, a spatial analysis of their demographic characteristics (2001) and of their contribution to the population changes in the period 1991-2001, *LADS Discussion Papers*, no 6, Volos(en grec).
- Kotzamanis, B. (2009) Spatial planning and population in postwar Greece - Planning with what data? pp. 1415- 1424, in: *Proceedings of II National Conference Planning and Regional Development*, Vol III, University Press of Thessaly, Volos (en grec)
- Ministère de la Reconstruction (1947) *La survie de la population grecque*, rapport national auprès de l'Organisme de la Reconstruction (vol. A, "les données", vol. B "le plan"), Athènes (en grec).
- Ministère de la Coordination - Centre de Programmation et d'Etudes Economiques (1978), : *Aspects et évolutions de la population de la Grèce*, rapport de la Commission Population, Athènes (en grec).
- ONSG (1920-2001), *Annuaire statistiques et résultats de recensements helléniques (1920-2001)*, Athènes (en grec).
- Papadakis, M. (1965) *Analyse démographique régionale de la Grèce*, Centre de Programmation et d'Etudes Economiques -KEΠE, -Polycopié-, Athènes (en grec).
- Papadakis, M., Tsimpos, K. (1993) *Tables régionaux de mortalité de la population grecque, 1960-1962, 1970-1972, 1980-1982*, Athènes, ed. Vita (en grec).

- Pechoux, P.Y., Roux, M (1972) Stagnation démographique et mouvement d'urbanisation en Grèce, *Méditerranée*, 2, pp. 1-10.
- Sivignon, M (1972) L'évolution démographique de la Grèce pendant la dernière décennie (1961-1971), *Revue de géographie de Lyon*, 1, pp 27-34.
- Siampos, G. (1973) *L'évolution démographique de la Grèce moderne (1821-1985)*, Athènes (en grec)
- Siampos, G., Valaoras, V (1969) Long Term Fertility Trends in Greece, pp. 598-611, in: *International Population Conference*, 1969, vol. I.
- Siampos, G (1982) The demographic situation in Greece with particular regard to regional problems, pp 149-170, in: *Aspetti della situazione demografica di alcuni Paesi Europei del' Bacino Mediterraneo*, Bari, ed. Cacacci.
- Stefanou, V., Zikou, H., Zarkostathi, O., Kotsyfakis, G. (1998) Sources et données démographiques en Grèce, pp 39-61 in : B.Kotzamanis., A. Parant, J.P. Sardon (eds), *La démographie des Balkans: Sources et données démographiques dans les pays balkaniques*, Paris, 1998, ed. PUF-AIDELF
- Svoronos, N. (1960) Rapport sur les statistiques démographiques en Grèce, *Spoudai (Etudes)*, 10, pp. 6-19, Athènes (en grec).
- Valaoras, V. (1939) *Le problème démographique de la Grèce et l'influence des réfugiées*, Athènes (en grec).
- Valaoras, V. (1959) Population Profiles as a Means for Reconstruction Demographic Histories, pp 62-72, in: *Congres Mondial de la Population*, Vienne, 1959.
- Valaoras, V. (1960) A reconstruction of the Demographic History of Modern Greece, *Milbank Memorial Fund Quarterly*, 2, pp. 115-139.
- Valaoras, V. (1965) Testing Deficiencies and Analytical Adjustments of Vital Statistics, pp 188-194, in: *Congres Mondial de la Population*, Belgrade, vol. III.
- Valaoras, V. (1969a) Changing Patterns of Fertility Differentials: The Case of Greece, pp 2074-2081, in: *International Population Conference*, London, vol. I.
- Valaoras, V. (1969b) *Evolutions démographiques et le futur de la population de la Grèce*, Athènes, ed. ONSG (en grec).
- Valaoras, V. (1973) Analyse de la mortalité infantile en Grèce, *Statistiki Epitheorissi (Revue Statistique)*, tome 1-2, pp. 5-29, Athènes (en grec).
- Valaoras, V. (1974) *Urban-rural Population Dynamics of Greece 1950-1975*, ed. ONSG, Athens.
- Valaoras, V. (1980) *La population de la Grèce au cours de la deuxième moitié du XXème siècle*, ed. ONSG, Athènes (en grec).
- Valaoras, V. (1988) Les défauts des enregistrements de l'état civil et la mortalité infantile des grecs, *Parnassos (Parnasse)*, vol. A, pp. 429-445, Athènes (en grec).

TABLEAU 1 DONNEES AUX RECENSEMENTS GRECS DE 1940, 1951, 1961, 1971, 1981, 1991, 2001

	GRECE	REGIONS	DEP/TS	MUNICIPALITES (>1996)	DEMES COMMUNES	LOCALITES
Population résidente totale	• ▲▼	• ▲▼	• ▲▼	▼	• ▲▼	• ▲▼
Population résidente par sexe	▲▼	▲▼	▲▼	▼	▲▼	▲▼
Population résidente par âge	▲▼	▲▼	▲▼	▼	▲▼	▲▼
Population résidente par sexe et âge	▲▼	▲▼	▲▼	▼	▲▼	▲▼
Population de jure totale	•◆—□▲▼	•◆—□▲▼	•◆—□▲▼	▼	•◆—□▲▼	□▲▼
Population de jure par sexe	▲▼	▲▼	▲▼	▼	▲▼	▲▼
Population de jure par âge	▲▼	▲▼	▲▼	▼	▲▼	▲▼
Population de jure par sexe et âge	▲▼	▲▼	▲▼	▼	▲▼	▲▼
Population de facto totale	•◆—□▲▼	•◆—□▲▼	•◆—□▲▼	▼	•◆—□▲▼	•◆—□▲▼
Population de facto par sexe	•◆—□▲▼	•◆—□▲▼	•◆—□▲▼	▼	•◆—□▲▼	•◆—□▲▼
Population de facto par âge	◆—□▲▼	◆—□▲▼	◆—□▲▼	▼	◆—□▲▼	◆—□▲▼
Population de facto par sexe et âge	◆—□▲▼	◆—□▲▼	◆—□▲▼	▼	◆—□▲▼	◆—□▲▼
POPULATION N'AYANT PAS LA NATIONALITE HELLENIQUE (ETRANGERS)						
Population résidente des étrangers selon la nationalité/pays de naissance	▼	▼	▼	▼	▼	▼
Population résidente des étrangers par sexe selon la nationalité/pays de naissance	▼	▼	▼	▼	▼	▼
Population résidente des étrangers par âge selon la nationalité/pays de naissance	▼	▼	▼	▼	▼	▼
Population résidente des étrangers par sexe et âge selon la nationalité/pays de naissance	▼	▼	▼	▼	▼	▼
Population de facto des étrangers selon la nationalité/pays de naissance	◆ ▲▼	◆ ▲▼	◆ ▲▼	▼	▲▼	▲▼
Population de facto des étrangers par sexe selon la nationalité/pays de naissance	■ ▼	■ ▼	■ ▼	▼	▼	▼
Population de facto des étrangers par âge selon la nationalité/pays de naissance	▼	▼	▼	▼	▼	▼
Population de facto des étrangers par sexe et âge selon la nationalité/pays de naissance	▼	▼	▼	▼	▼	▼

POPULATION DE NATIONALITE HELLENIQUE						
Population totale résidente de nationalité hellénique	▼	▼	▼	▼	▼	▼
Population résidente de nationalité hellénique par sexe	▼	▼	▼	▼	▼	▼
Population résidente de nationalité hellénique par âge	▼	▼	▼	▼	▼	▼
Population résidente de nationalité hellénique par sexe et âge	▼	▼	▼	▼	▼	▼
Population de facto de nationalité hellénique par sexe	▼	▼	▼	▼	▼	▼
Population de facto de nationalité hellénique âge selon	▼	▼	▼	▼	▼	▼
Population de facto de nationalité hellénique par sexe et âge	▼	▼	▼	▼	▼	▼
(Surface \-Km2)	●◆—□▲▼	●◆—□▲▼	●◆—□▲▼	▼	●◆—□▲▼	
Urbain/semi urbain/rural (*)					◆—□▲▼	
Ορεινότητα (**)					●◆—□▲▼	

1940	●
1951	■
1961	◆
1971	—
1981	□
1991	▲
2001	▼

TABLEAU 2 POPULATION ESTIMEE INTER-CENSAIRE TOTALE (PERSONNES AYANT LA NATIONALITE HELLENIQUE+ETRANGERS) ESTIMATION ANNUELLE	GRECE	REGIONS	DEP/TS	MUNICIPALITES (> 1996)	DEMES COMMUNES
Population résidente totale au début de l'année (1/1)	1991-2010	1991-2010	1991-2010	-	-
Population résidente totale au milieu de l'année (30/6)	1991-2009	1991-2009	1991-2009	-	-
Population de facto totale au début de l'année (1/1)	1952-1998	1981-1998	1981-1998	-	-
Population de facto totale au milieu de l'année (30/6)	1951-1997	1981-1997	1981-1997	-	-
Population résidente par sexe et âge (par année d'âge, définition de l'âge âge en années révolues) au début de l'année (1/1)	1991-2003	1991-2003	1991-2003	-	-
Population résidente par sexe et âge (par année d'âge, définition de l'âge âge en années révolues) au milieu de l'année (30/6)	1991-2002	1991-2002	1991-2002	-	-
Population résidente par sexe et âge (par groupes quinquennaux d'âge, définition de l'âge : en années révolues) au début de l'année (1/1)	1991-2010	1991-2010	1991-2010	-	-
Population résidente par sexe et âge (par groupes quinquennaux d'âge, définition de l'âge : en années révolues) au milieu de l'année (30/6)	1991-2009	1991-2009	1991-2009	-	-
Population de facto par sexe et âge (par année d'âge, définition de l'âge : en années révolues) au début de l'année (1/1)	-	-		-	-
Population de facto par sexe et âge (par année d'âge, définition de l'âge : en années révolues) au milieu de l'année (30/6)	-	-	-	-	-
Population de facto par sexe et âge (par groupes quinquennaux d'âge, définition de l'âge : en années révolues) au début de l'année (1/1)	1952-1998	1981-1998	1981-1998	-	-
Population de facto par sexe et âge (par groupes quinquennaux d'âge, définition de l'âge : en années révolues) au milieu de l'année (30/6)	1951-1997	1981-1997	1981-1997	-	-

TABLEAU 2BIS POPULATION ESTIMEE INTER-CENSITAIRE SELON LA NATIONALITE (POPULATION ESTIMEE DES PERSONNES DE NATIONALITE HELLENIQUE)	GRECE	REGIONS	DEP/TS	MUNICIPALITES (> 1996)	DEMES COMMUNES
Population résidente totale au début de l'année (1/1)	2010			-	-
Population résidente totale au milieu de l'année (30/6)	2010			-	-
Population de facto totale au début de l'année (1/1)	-	-	-	--	--
Population de facto totale au milieu de l'année (30/6)	-	-	-	--	--
Population résidente par sexe et âge (par année d'âge, définition de l'âge âge en années révolues) au début de l'année (1/1)	-	-	-	--	--
Population résidente par sexe et âge (par année d'âge, définition de l'âge âge en années révolues) au milieu de l'année (30/6)	-	-	--	-	--
Population résidente par sexe et âge (par groupes quinquennaux d'âge, définition de l'âge : en années révolues) au début de l'année (1/6)	2010		-	--	-
Population résidente par sexe et âge (par groupes quinquennaux d'âge, définition de l'âge : en années révolues) au milieu de l'année (30/6)	2010	-	-	--	--
Population de facto par sexe et âge (par année d'âge, définition de l'âge : en années révolues) au début de l'année (1/1)	-	-	-	-	-
Population de facto par sexe et âge (par année d'âge, définition de l'âge : en années révolues) au milieu de l'année (30/6)	-	-	-	-	-
Population de facto par sexe et âge (par groupes quinquennaux d'âge, définition de l'âge : en années révolues) au début de l'année (1/1)	-	-	-	-	-
Population de facto par sexe et âge (par groupes quinquennaux d'âge, définition de l'âge : en années révolues) au milieu de l'année (30/6)	-	-	-	-	-

TABLEAU 3 DECES –TOTAL (PERSONNES DE NATIONALITE HELLENIQUE + ETRANGERS	GRECE	REGIONS	DEP/TS	MUNICIPALITES (> 1996)	DEMES COMMUNES
Décès (total)	1956 - 2009	1980 - 2009	1980 - 2009	1999 - 2009	1980 - 2009
Décès de moins d'un an	1960 - 2009	1980 - 2009	1980 - 2009	1999 - 2009	
Décès masculins (total)	1956 - 2009	1980 - 2009	1980 - 2009	1999 - 2009	
Décès féminines (total)	1956 - 2009	1980 - 2009	1980 - 2009	1999 - 2009	
Décès d'hommes selon le lieu de résidence et l'âge par année d'âge (définition de l'âge : âge en années révolues-carrée)	1960 - 2009	1980 - 2009	1980 - 2009		
Décès d'hommes selon le lieu de résidence et l'âge par année d'âge (définition de l'âge : âge atteint-parallélogramme a base verticale)	1980 - 2009	1980 - 2009	1980 - 2009		
Décès des hommes selon le lieu de résidence et l'âge par année d'âge (définition de l'âge : âge en années révolues -parallélogramme a base horizontale)	1980 - 2009	1980 - 2009	1980 - 2009		
Décès d'hommes selon le lieu de résidence par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge en années révolu- 5 carrées)	1956 - 2009	1980 - 2009	1980 - 2009	1999 - 2009	
Décès d'hommes selon le lieu de résidence par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge atteint- 5parallélogrammes a base verticale)	1980 - 2009	1980 - 2009	1980 - 2009		
Décès des femmes selon le lieu de résidence et l'âge par année d'âge (définition de l'âge : âge en années révolu- carrée)	1960 - 2009	1980 - 2009	1980 - 2009		
Décès des femmes selon le lieu de résidence et l'âge par année d'âge (définition de l'âge : âge atteint-parallélogramme a base verticale)	1980 - 2009	1980 - 2009	1980 - 2009		
Décès des femmes selon le lieu de résidence et l'âge par année d'âge (définition de l'âge : âge en années révolues –parallélogramme a base horizontale)	1980 - 2009	1980 - 2009	1980 - 2009		
Décès des femmes selon le lieu de résidence par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge en années révolues-5 carrées)	1956 - 2009	1980 - 2009	1980 - 2009	1999 - 2009	
Décès des femmes selon le lieu de résidence par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge atteint- 5parallélogrammes a base verticales)	1980 - 2009	1980 - 2009	1980 - 2009		

TABLEAU 3 bis DECES –PERSONNES DE NATIONALITE HELLENIQUE	GRECE	REGIONS	DEP/TS	MUNICIPALITES (>1996)	DEMES COMMUNES
Décès (total)	2004-2009	2004-2009	2004-2009	2004-2009	1999-2009
Décès de moins d'un an	2004-2009	2004-2009	2004-2009	2004-2009	
Décès masculins (total)	2004-2009	2004-2009	2004-2009	2004-2009	
Décès féminines (total)	2004-2009	2004-2009	2004-2009	2004-2009	
Décès d'hommes selon le lieu de résidence et l'âge par année d'âge (définition de l'âge : âge en années révolues-carrée)	2004-2009	2004-2009	2004-2009		
Décès d'hommes selon le lieu de résidence et l'âge par année d'âge (définition de l'âge : âge atteint-parallélogramme a base verticale)					
Décès des hommes selon le lieu de résidence et l'âge par année d'âge (définition de l'âge : âge en années révolues -parallélogramme a base horizontale)					
Décès d'hommes selon le lieu de résidence par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge en années révolu- 5 carrées)	2004-2009	2004-2009	2004-2009	2004-2009	
Décès d'hommes selon le lieu de résidence par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge atteint- 5parallélogrammes a base verticale)					
Décès des femmes selon le lieu de résidence et l'âge par année d'âge (définition de l'âge : âge en années révolu- carrée)	2004-2009	2004-2009	2004-2009		
Décès des femmes selon le lieu de résidence et l'âge par année d'âge (définition de l'âge : âge atteint-parallélogramme a base verticale)					
Décès des femmes selon le lieu de résidence et l'âge par année d'âge (définition de l'âge : âge en années révolues –parallélogramme a base horizontale)					
Décès des femmes selon le lieu de résidence par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge en années révolues-5 carrées)	2004-2009	2004-2009	2004-2009	2004-2009	
Décès des femmes selon le lieu de résidence par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge atteint- 5parallélogrammes a base verticales)					

TABLEAU 3 ter DECES –PERSONNES DE NATIONALITE ETRANGERE (tous/par nationalité)	GRECE	REGIONS	DEP/TS	MUNICIPALITES (>1996)	DEMES COMMUNES
Décès (total)	2004-2009	2004-2009	2004-2009	2004-2009	2004-2009
Décès de moins d'un an	2004-2009	2004-2009	2004-2009	2004-2009	
Décès masculins (total)	2004-2009	2004-2009	2004-2009	2004-2009	
Décès féminines (total)				2004-2009-	
Décès d'hommes selon le lieu de résidence et l'âge par année d'âge (définition de l'âge : âge en années révolues-carrée)	2004-2009	2004-2009	2004-2009	2004-2009	
Décès d'hommes selon le lieu de résidence et l'âge par année d'âge (définition de l'âge : âge atteint-parallélogramme a base verticale)					
Décès des hommes selon le lieu de résidence et l'âge par année d'âge (définition de l'âge : âge en années révolues -parallélogramme a base horizontale)				-	
Décès d'hommes selon le lieu de résidence par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge en années révolu- 5 carrées)	2004-2009	2004-2009	2004-2009	2004-2009	
Décès d'hommes selon le lieu de résidence par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge atteint- 5parallélogrammes a base verticale)				-	
Décès des femmes selon le lieu de résidence et l'âge par année d'âge (définition de l'âge : âge en années révolu- carrée)	2004-2009	2004-2009	2004-2009		
Décès des femmes selon le lieu de résidence et l'âge par année d'âge (définition de l'âge : âge atteint-parallélogramme a base verticale)					
Décès des femmes selon le lieu de résidence et l'âge par année d'âge (définition de l'âge : âge en années révolues –parallélogramme a base horizontale)					
Décès des femmes selon le lieu de résidence par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge en années révolues-5 carrées)	2004-2009	2004-2009	2004-2009	2004-2009	
Décès des femmes selon le lieu de résidence par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge atteint- 5parallélogrammes a base verticales))					

TABLEAU 4 NAISSANCES (TOUTES= PERSONNES DE NATIONALITE HELLENIQUE + ETRANGERES)	GRECE	REGIONS	DEP/TS	MUNICIPALITESb (>1996)	DEMES COMMUNES
Naissances (total)	1956 - 2009	1980 - 2009	1980 - 2009	1999 - 2009	1980-2009
Naissances légitimes (total)	1980 - 2007	1980 - 2007	1980 - 2007	1999 - 2009	
Naissances illégitimes (total)	1980 - 2007	1980 - 2007	1980 - 2007	1999 - 2009	
Naissances (toutes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu-carrée)	1980 - 2007	1980 - 2007	1980 - 2007	-	
Naissances (légitimes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu-carrée)	1980 - 2007	1980 - 2007	1980 - 2007	-	
Naissances (illégitimes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu-carrée)	1980 - 2007	1980 - 2007	1980 - 2007	-	
Naissances (toutes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par année d'âge (définition de l'âge : âge atteint, parallélogramme à base verticale)	1991 - 2007	1991 - 2007	1991 - 2007	-	
Naissances (légitimes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par année d'âge (définition de l'âge : âge atteint, parallélogramme à base verticale)	1991 - 2007	1991 - 2007	1991 - 2007	-	
Naissances (illégitimes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par année d'âge (définition de l'âge : âge atteint, parallélogramme à base verticale)	1991 - 2007	1991 - 2007	1991 - 2007	-	
Naissances (toutes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu, parallélogramme à base horizontale)	1991 - 2007	1991 - 2007	1991 - 2007	-	
Naissances (légitimes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu, parallélogramme à base horizontale)	1991 - 2007	1991 - 2007	1991 - 2007	-	
Naissances (illégitimes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu, parallélogrammes à base horizontale)	1991 - 2007	1991 - 2007	1991 - 2007	-	
Naissances (toutes) selon le lieu de résidence de la mère et l'âge de la mère par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge révolu, 5 carrées)	1956 - 2007	1980 - 2007	1980 - 2007	1999-2009	
Naissances (légitimes) selon le lieu de résidence de la mère et l'âge de la mère par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge révolu, 5 carrées)	1980 - 2007	1980 - 2007	1980 - 2007	1999-2009	
Naissances (illégitimes) selon le lieu de résidence de la mère et l'âge de la mère par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge révolu, 5 carrées)	1980 - 2007	1980 - 2007	1980 - 2007	1999-2009	
Naissances (toutes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge atteint, 5 parallélogrammes à base verticale)	1991 - 2007	1991 - 2007	1991 - 2007	-	
Naissances (légitimes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge atteint, 5 parallélogrammes à base verticale)	1991 - 2007	1991 - 2007	1991 - 2007	-	
Naissances (illégitimes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge atteint, 5 parallélogrammes à base verticale)	1991 - 2007	1991 - 2007	1991 - 2007	-	

TABLEAU 4 bis NAISSANCES (FEMMES DE NATIONALITE HELLENIQUE SEULEMENT)	GRECE	REGIONS	DEP/TS	MUNICIPALITES (>1996)	DEMES COMMUNES
Naissances (total)	2004-2009	2004-2009	2004-2009	2004-2009	2004-2009
Naissances légitimes (total)	2004-2009	2004-2009	2004-2009	2004-2009	
Naissances illégitimes (total)	2004-2009	2004-2009	2004-2009	2004-2009	
Naissances (toutes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu-carrée)	2004-2009	2004-2009	2004-2009		
Naissances (légitimes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu-carrée)	2004-2009	2004-2009	2004-2009		
Naissances (illégitimes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu-carrée)	2004-2009	2004-2009	2004-2009		
Naissances (toutes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par année d'âge (définition de l'âge : âge atteint, parallélogramme à base verticale)	2004-2009	2004-2009	2004-2009		
Naissances (légitimes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par année d'âge (définition de l'âge : âge atteint, parallélogramme à base verticale)	2004-2009	2004-2009	2004-2009		
Naissances (illégitimes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par année d'âge (définition de l'âge : âge atteint, parallélogramme à base verticale)	2004-2009	2004-2009	2004-2009		
Naissances (toutes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu, parallélogramme à base horizontale)	2004-2009	2004-2009	2004-2009		
Naissances (légitimes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu, parallélogramme à base horizontale)	2004-2009	2004-2009	2004-2009		
Naissances (illégitimes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu, parallélogramme à base horizontale)	2004-2009	2004-2009	2004-2009		
Naissances (toutes) selon le lieu de résidence de la mère et l'âge de la mère par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge révolu, 5 carrée)	2004-2009	2004-2009	2004-2009	2004-2009	
Naissances (légitimes) selon le lieu de résidence de la mère et l'âge de la mère par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge révolu, 5 carrées)	2004-2009	2004-2009	2004-2009	2004-2009	
Naissances (illégitimes) selon le lieu de résidence de la mère et l'âge de la mère par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge révolu, 5 carrées)	2004-2009	2004-2009	2004-2009	2004-2009	
Naissances (toutes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge atteint, 5 parallélogrammes à base verticale)	2004-2009	2004-2009	2004-2009		
Naissances (légitimes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge atteint, 5 parallélogrammes à base verticale)	2004-2009	2004-2009	2004-2009		
Naissances (illégitimes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge atteint, 5 parallélogrammes à base verticale)	2004-2009	2004-2009	2004-2009		

TABLEAU 4 ter NAISSANCES (FEMMES DE NATIONALITE ETRANGERE (toutes/par nationalité)	GRECE	REGIONS	DEP/TS	MUNICIPALITES (>1996)	DEMES COMMUNES
Naissances légitimes (total)	2004-2009	2004-2009	2004-2009	2004-2009	
Naissances illégitimes (total)	2004-2009	2004-2009	2004-2009	2004-2009	
Naissances (toutes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu-carrée)	2004-2009	2004-2009	2004-2009		
Naissances (légitimes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu-carrée)	2004-2009	2004-2009	2004-2009		
Naissances (illégitimes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu-carrée)	2004-2009	2004-2009	2004-2009		
Naissances (toutes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par année d'âge (définition de l'âge : âge atteint, parallélogramme à base verticale)	2004-2009	2004-2009	2004-2009		
Naissances (légitimes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par année d'âge (définition de l'âge : âge atteint, parallélogramme à base verticale)	2004-2009	2004-2009	2004-2009		
Naissances (illégitimes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par année d'âge (définition de l'âge : âge atteint, parallélogramme à base verticale)	2004-2009	2004-2009	2004-2009		
Naissances (toutes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu, parallélogramme à base horizontale)	2004-2009	2004-2009	2004-2009		
Naissances (légitimes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu, parallélogramme à base horizontale)	2004-2009	2004-2009	2004-2009		
Naissances (illégitimes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu, parallélogramme à base horizontale)	2004-2009	2004-2009	2004-2009		
Naissances (toutes) selon le lieu de résidence de la mère et l'âge de la mère par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge révolu, 5 carrées)	2004-2009	2004-2009	2004-2009	2004-2009	
Naissances (légitimes) selon le lieu de résidence de la mère et l'âge de la mère par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge révolu, 5 carrées)	2004-2009	2004-2009	2004-2009	2004-2009	
Naissances (illégitimes) selon le lieu de résidence de la mère et l'âge de la mère par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge révolu, 5 carrées)	2004-2009	2004-2009	2004-2009	2004-2009	
Naissances (toutes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge atteint, 5 parallélogrammes à base verticale)	2004-2009	2004-2009	2004-2009		
Naissances (légitimes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge atteint, 5 parallélogrammes à base verticale)	2004-2009	2004-2009	2004-2009		
Naissances (illégitimes) selon le lieu de résidence et l'âge de la mère par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge atteint, 5 parallélogrammes à base verticale)	2004-2009	2004-2009	2004-2009		

TABLEAU 5 NUPTIALITE (MARIAGES DES PERSONNES DE NATIONALITE HELLENIQUE + MARIAGES DES ETRANGERS)	GRECE	REGIONS	DEP/TS	MUNICIPALITES (>1996)	DEMES COMMUNES
Mariages d'hommes selon le lieu de résidence (total)	1956 - 2009	1980 - 2009	1980 - 2009	1999-2009	
Mariages des femmes selon le lieu de résidence (total)	1956 - 2009	1980 - 2009	1980 - 2009	1999-2009	
Premiers mariages d'hommes selon le lieu de résidence (total)	1956 - 2009	1980 - 2009	1980 - 2009	1999-2009	
Premiers mariages des femmes selon le lieu de résidence (total)	1956 - 2009	1980 - 2009	1980 - 2009	1999-2009	
Mariages (tous) d'hommes selon le lieu de résidence et l'âge du marié par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu-carrée)	1956 - 2009	1980 - 2009	1980 - 2009		
Mariages (tous) des femmes selon le lieu de résidence et l'âge de la mariée par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu-carrée)	1956 - 2009	1980 - 2009	1980 - 2009		
Premiers mariages d'hommes selon le lieu de résidence et l'âge du marié par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu-carrée)	1956 - 2009	1980 - 2009	1980 - 2009		
Premiers mariages des femmes selon le lieu de résidence et l'âge de la mariée par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu-carrée)	1956 - 2009	1980 - 2009	1980 - 2009		
Mariages (tous) d'hommes selon le lieu de résidence et l'âge du marié par année d'âge (définition de l'âge : âge atteint, parallélogramme à base verticale)	1956 - 2009	1980 - 2009	1980 - 2009		
Mariages (tous) des femmes selon le lieu de résidence et l'âge de la mariée par année d'âge (définition de l'âge : âge atteint, parallélogramme à base verticale)	1956 - 2009	1980 - 2009	1980 - 2009		
Premiers mariages d'hommes selon le lieu de résidence et l'âge du marié par année d'âge (définition de l'âge : âge atteint, parallélogramme à base verticale)	1956 - 2009	1980 - 2009	1980 - 2009		
Premiers mariages des femmes selon le lieu de résidence et l'âge de la mariée par année d'âge (définition de l'âge : âge atteint, parallélogramme à base verticale)	1956 - 2009	1980 - 2009	1980 - 2009		
Mariages (tous) d'hommes selon le lieu de résidence et l'âge du marié par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu, parallélogramme à base horizontale)	1956 - 2009	1980 - 2009	1980 - 2009		
Mariages (tous) des femmes selon le lieu de résidence et l'âge de la mariée par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu, parallélogramme à base horizontale)	1956 - 2009	1980 - 2009	1980 - 2009		
Premiers mariages d'hommes selon le lieu de résidence et l'âge du marié par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu, parallélogramme à base horizontale)	1956 - 2009	1980 - 2009	1980 - 2009		
Premiers mariages des femmes selon le lieu de résidence et l'âge de la mariée par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu, parallélogramme à base horizontale)	1956 - 2009	1980 - 2009	1980 - 2009		
Mariages d'hommes (tous) selon le lieu de résidence et l'âge du marié par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge révolu, 5 carrées)	1956 - 2009	1980 - 2009	1980 - 2009		
Mariages des femmes (tous) selon le lieu de résidence et l'âge de la mariée par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge révolu, 5 carees)	1956 - 2009	1980 - 2009	1980 - 2009		
Premiers mariages d'hommes selon le lieu de résidence et l'âge du marié par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge révolu, 5 carrées)	1956 - 2009	1980 - 2009	1980 - 2009		
Premiers mariages des femmes selon le lieu de résidence et l'âge de la mariée par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge révolu, 5 carees)	1956 - 2009	1980 - 2009	1980 - 2009		
Mariages d'hommes (tous) selon le lieu de résidence et l'âge du marié par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge atteint, 5 parallélogrammes à base verticale)	1956 - 2009	1980 - 2009	1980 - 2009		
Mariages des femmes (tous) selon le lieu de résidence et l'âge de la mariée par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge atteint, 5 parallélogrammes à base verticale)	1956 - 2009	1980 - 2009	1980 - 2009		
Premiers mariages d'hommes selon le lieu de résidence et l'âge du marié par groupes quinquennaux d'âge (âge atteint, 5 parallélogrammes à base verticale)	1956 - 2009	1980 - 2009	1980 - 2009		
Premiers mariages des femmes selon le lieu de résidence et l'âge de la mariée par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge atteint, 5 parallélogrammes à base verticale)	1956 - 2009	1980 - 2009	1980 - 2009		

TABLEAU 5bis NUPTIALITE DES GRECS (MARIAGES DES PERSONNES DE NATIONALITE HELLENIQUE SEULEMENT)	GRECE	REGIONS	DEP/TS	MUNICIPALITES (>1996)	DEMES COMMUNES
Mariages d'hommes selon le lieu de résidence (total)	2004-2009	2004-2009	2004-2009	2004-2009	
Mariages des femmes selon le lieu de résidence (total)	2004-2009	2004-2009	2004-2009	2004-2009	
Premiers mariages d'hommes selon le lieu de résidence (total)	2004-2009	2004-2009	2004-2009	2004-2009	
Premiers mariages des femmes selon le lieu de résidence (total)	2004-2009	2004-2009	2004-2009	2004-2009	
Mariages (tous) d'hommes selon le lieu de résidence et l'âge du marié par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu-carrée)					
Mariages (tous) des femmes selon le lieu de résidence et l'âge de la mariée par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu-carrée)					
Premiers mariages d'hommes selon le lieu de résidence et l'âge du marié par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu-carrée)					
Premiers mariages des femmes selon le lieu de résidence et l'âge de la mariée par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu-carrée)					
Mariages (tous) d'hommes selon le lieu de résidence et l'âge du marié par année d'âge (définition de l'âge : âge atteint, parallélogramme à base verticale)					
Mariages (tous) des femmes selon le lieu de résidence et l'âge de la mariée par année d'âge (définition de l'âge : âge atteint, parallélogramme à base verticale)					
Premiers mariages d'hommes selon le lieu de résidence et l'âge du marié par année d'âge (définition de l'âge : âge atteint, parallélogramme à base verticale)					
Premiers mariages des femmes selon le lieu de résidence et l'âge de la mariée par année d'âge (définition de l'âge : âge atteint, parallélogramme à base verticale)					
Mariages (tous) d'hommes selon le lieu de résidence et l'âge du marié par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu, parallélogramme à base horizontale)					
Mariages (tous) des femmes selon le lieu de résidence et l'âge de la mariée par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu, parallélogramme à base horizontale)					
Premiers mariages d'hommes selon le lieu de résidence et l'âge du marié par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu, parallélogramme à base horizontale)					
Premiers mariages des femmes selon le lieu de résidence et l'âge de la mariée par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu, parallélogramme à base horizontale)					
Mariages d'hommes (tous) selon le lieu de résidence et l'âge du marié par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge révolu, 5 carrés)					
Mariages des femmes (tous) selon le lieu de résidence et l'âge de la mariée par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge révolu, 5 carees)					
Premiers mariages d'hommes selon le lieu de résidence et l'âge du marié par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge révolu, 5 carrés)					
Premiers mariages des femmes selon le lieu de résidence et l'âge de la mariée par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge révolu, 5 carrés)					
Mariages d'hommes (tous) selon le lieu de résidence et l'âge du marié par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge atteint, 5 parallélogrammes à base verticale)					
Mariages des femmes (tous) selon le lieu de résidence et l'âge de la mariée par groupes quinquennaux d'âge (à définition de l'âge : âge atteint, 5 parallélogrammes à base verticale)					

TABLEAU 5 ter NUPTIALITE DES ETRANGERS (MARIAGES DES PERSONNES N'AYANT PAS LA NATIONALITE HELLENIQUE)	GRECE	REGIONS	DEP/TS	MUNICIPALITES (>1996)	DEMES COMMUNES
Mariages d'hommes selon le lieu de résidence (total)	2004-2009	2004-2009	2004-2009	2004-2009	
Mariages des femmes selon le lieu de résidence (total)	2004-2009	2004-2009	2004-2009	2004-2009	
Premiers mariages d'hommes selon le lieu de résidence (total)	2004-2009	2004-2009	2004-2009	2004-2009	
Premiers mariages des femmes selon le lieu de résidence (total)	2004-2009	2004-2009	2004-2009	2004-2009	
Mariages (tous) d'hommes selon le lieu de résidence et l'âge du marié par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu-carrée)					
Mariages (tous) des femmes selon le lieu de résidence et l'âge de la mariée par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu-carrée)					
Premiers mariages d'hommes selon le lieu de résidence et l'âge du marié par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu-carrée)					
Premiers mariages des femmes selon le lieu de résidence et l'âge de la mariée par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu-carrée)					
Mariages (tous) d'hommes selon le lieu de résidence et l'âge du marié par année d'âge (définition de l'âge : âge atteint, parallélogramme à base verticale)					
Mariages (tous) des femmes selon le lieu de résidence et l'âge de la mariée par année d'âge (définition de l'âge : âge atteint, parallélogramme à base verticale)					
Premiers mariages d'hommes selon le lieu de résidence et l'âge du marié par année d'âge (définition de l'âge : âge atteint, parallélogramme à base verticale)					
Premiers mariages des femmes selon le lieu de résidence et l'âge de la mariée par année d'âge (définition de l'âge : âge atteint, parallélogramme à base verticale)					
Mariages (tous) d'hommes selon le lieu de résidence et l'âge du marié par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu, parallélogramme à base horizontale)					
Mariages (tous) des femmes selon le lieu de résidence et l'âge de la mariée par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu, parallélogramme à base horizontale)					
Premiers mariages d'hommes selon le lieu de résidence et l'âge du marié par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu, parallélogramme à base horizontale)					
Premiers mariages des femmes selon le lieu de résidence et l'âge de la mariée par année d'âge (définition de l'âge : âge révolu, parallélogramme à base horizontale)					
Mariages d'hommes (tous) selon le lieu de résidence et l'âge du marié par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge révolu, 5 carrées)					
Mariages des femmes (tous) selon le lieu de résidence et l'âge de la mariée par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge révolu, 5 carrées)					
Premiers mariages d'hommes selon le lieu de résidence et l'âge du marié par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge révolu, 5 carrées)					
Premiers mariages des femmes selon le lieu de résidence et l'âge de la mariée par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge révolu, 5 carrées)					
Mariages d'hommes (tous) selon le lieu de résidence et l'âge du marié par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge atteint, 5 parallélogrammes à base verticale)					
Mariages des femmes (tous) selon le lieu de résidence et l'âge de la mariée par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge atteint, 5 parallélogrammes à base verticale)					
Premiers mariages d'hommes selon le lieu de résidence et l'âge du marié par groupes quinquennaux d'âge (âge atteint, 5 parallélogrammes à base verticale)					
Premiers mariages des femmes selon le lieu de résidence et l'âge de la mariée par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge atteint, 5 parallélogrammes à base verticale)					
Mariages d'hommes selon le lieu de résidence et l'âge du marié par groupes quinquennaux d'âge (définition de l'âge : âge révolu, 5 parallélogrammes à base horizontale)					

TABLEAU 6 MIGRATIONS INTERNES	REGIONS	DEP/TS	MUNICIPALITES (>1996)	DEMES COMMUNES
Entrées (sans distinction de sexe et d'âge)	-	-	-	-
Sorties (sans distinction de sexe et d'âge)	-	-	-	-
Entrées par sexe	-	-	-	-
Sorties par sexe	-	-	-	-
Entrées par âge	-	-	-	-
Sorties par âge	-	-	-	-
Entrées par sexe et âge	-	-	-	-
Sorties par sexe et âge	-	-	-	-
Entrées selon le lieu de résidence antérieure (sans distinction de sexe et d'âge)	-	-	-	-
Sorties selon le lieu de destination (sans distinction de sexe et d'âge)	-	-	-	-
Entrées par sexe selon le lieu de résidence antérieure	-	-	-	-
Sorties par sexe selon le lieu de destination	-	-	-	-
Entrées par âge selon le lieu de résidence antérieure	-	-	-	-
Sorties par âge selon le lieu de destination	-	-	-	-
Entrées par sexe et âge selon le lieu de résidence antérieure	-	-	-	-
Sorties par sexe et âge le lieu de destination	-	-	-	-

TABLEAU 7 MIGRATIONS EXTERNES	PAYS	REGIONS	DEP/TS	MUNICIPALITES (>1996)	DEMES COMMUNES
Entrées (sans distinction de sexe et d'âge)	-	-	-	-	-
Sorties (sans distinction de sexe et d'âge)	-	-	-	-	-
Entrées par sexe	-	-	-	-	-
Sorties par sexe	-	-	-	-	-
Entrées par âge	-	-	-	-	-
Sorties par âge	-	-	-	-	-
Entrées par sexe et âge	-	-	-	-	-
Sorties par sexe et âge	-	-	-	-	-
Entrées selon le pays de résidence antérieure (sans distinction de sexe et d'âge)	-	-	-	-	-
Sorties selon le pays de destination (sans distinction de sexe et d'âge)	-	-	-	-	-
Entrées par sexe selon le pays de résidence antérieure	-	-	-	-	-
Sorties par sexe selon le pays de destination	-	-	-	-	-
Entrées par âge selon le pays de résidence antérieure	-	-	-	-	-
Sorties par âge selon le pays de destination	-	-	-	-	-
Entrées par sexe et âge selon le pays de résidence antérieure	-	-	-	-	-
Sorties par sexe et âge le pays de destination	-	-	-	-	-

